

COMMUNE DE CUREMONT**MATERIEL de SECURISATION VOIRIE : POTEAUX LESTES de BALISAGE
ENTREPRISE EQUIPEMENTECH**

Le Maire de la commune de CUREMONTE,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et son article L.2122.22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 Juillet 2020 donnant délégations au Maire pour les marchés passés selon la procédure adaptée inférieur à 214 000€,

Considérant les événements récurrents sur le territoire il apparaît le besoin de matériel permettant la sécurisation et/ou la régulation de stationnement ainsi que pour la sécurisation des travaux réguliers de voirie,

Considérant la cérémonie en l'hommage de Colette de Jouvenel dans le cadre du 80^e Anniversaire de la Libération, organisée par la Commune le 28 Juin 2025, pour laquelle le stationnement devra être régulé afin de pourvoir anticiper la venue des autorités.

Considérant le devis présenté par l'entreprise EQUIPEMENTECH, sise 14 Rue du Liquidambars ZAC des Gravelles 91580 ETRECHY pour un montant total de **319.70€ HT soit 365.65€ TTC, pour l'achat d'un kit de 6 poteaux de balisage noir et jaune avec chaînes**

D15/2025 - DECISION -

ARTICLE I : DECIDE D'ACCEPTER le devis présenté l'entreprise EQUIPEMENTECH, sise 14 Rue du Liquidambars ZAC des Gravelles 91580 ETRECHY pour un montant total de **319.70€ HT soit 365.65€ TTC, pour l'achat d'un kit de 6 poteaux de balisage noir et jaune avec chaînes**

ARTICLE II : DECIDE d'imputer ce montant à l'article 2157 du budget 2025

ARTICLE III : Ampliation de cet arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Trésorier de Beaulieu,
- Entreprise EQUIPEMENTECH
- Au contrôle de légalité : Sous-préfecture

Fait à CUREMONTE, le 26/06/2025

Madame le Maire

Nelly GERMANE.

